

INTRODUCTION

L'argumentation au fil des publications de *Pratiques*

Décembre 1997 : « Enseigner l'argumentation », 96^e livraison de *Pratiques* qui, avec la sortie de ce numéro, comptera 24 années de publications trimestrielles en didactique du français et entamera sa vingt-cinquième année d'existence.

C'est dire que les propositions qu'on lira dans ce nouveau numéro (1), propositions tant descriptives (des faits d'argumentation dans les discours) que didactiques (des activités possibles à conduire dans les classes) ne viennent pas du néant; en effet, le parcours de *Pratiques* à travers *les problématiques* du discours argumentatif s'est augmenté, au fil des années, d'éclairages diversifiés et complémentaires. Qu'on en juge plutôt.

Les dates de publication des principaux numéros

– Octobre 1980 : « Argumenter ». Y est notamment publiée la problématique de Michel Charolles sur « les formes directes et indirectes de l'argumentation », dont l'intérêt programmatique ne s'est jamais démenti. Conduites, situations, conditions de validité et constituants de l'argumentation directe sont illustrés et définis avec précision, avant que l'auteur n'interroge les stratégies indirectes et les significations secondes ou dérivées de discours qui ne sont, en apparence, que faiblement argumentatifs.

– Mars 1992 : « L'argumentation écrite ». C'est dans ce numéro que Marie-José Reichler Béguelin pose avec toute l'acuité qu'on lui connaît les bases théoriques et pratiques d'une « approche des *anomalies* argumentatives » de textes effectivement produits. Sont ainsi recensés et analysés divers dysfonctionnements qui tiennent surtout aux phénomènes de connexion et d'implicite et qui ont pour

(1) Le résumé des contributions figure à la fin du numéro.

effet de perturber plus ou moins gravement l'interprétation des discours réalisés. Les facteurs explicatifs qui sont avancés partent du « conflit d'intérêt » révélé par la dichotomie *encodage / décodage*.

– Décembre 1994 : « Argumentation et langue ». Claudine Garcia-Debanc a l'idée de composer pour ce numéro un dossier qui s'intitule « Regards croisés sur une copie ». Trois auteurs, C. Plantin, J. Moeschler et M. Laparra, donnent leur point de vue sur une même copie, établissent un diagnostic d'erreur et opèrent une description plus ou moins formalisée en fonction de ce qu'ils privilégient, chacun, comme piste théorique et interprétative. C. Garcia-Debanc conclut le dossier en rapportant ces analyses à celles qui sont conduites pratiquement par les enseignants quand ils jugent les écrits de leurs élèves. La démarche, on s'en doute, vaut par la diversité des points de vue, réellement *parlante*, et non pour un quelconque discours modèle importé de la théorie des discours dont, d'ailleurs, la pluralité des entrées est amplement montrée par ce dossier et suffit à les relativiser les unes par les autres si besoin était.

Les auteurs

Outre les auteurs qu'on vient de citer, signalons les noms de Jean-Michel Adam, Jean-Claude Chevalier, Bernard Combettes, Dominique-Guy Brassart (2), Frédéric François, Francis Vanoye, Michel Fayol, Isabelle Delcambre, Gérard Vignier, Caroline Golder, dont les compétences sont suffisamment reconnues au-delà du seul cadre de *Pratiques* pour que l'on soit tenté de rappeler maintenant que chacun d'entre eux a contribué (3) – ponctuellement ou plus durablement – à l'édification de cette problématique complexe. Sans oublier évidemment des auteurs sans doute moins connus mais dont la réflexion a pu apporter des éclairages non moins importants dans des domaines aussi variés que telle famille de connecteurs, les phénomènes anaphoriques, la polyphonie, etc.

Les axes d'analyse

On peut compléter l'aperçu qui précède et montrer que l'argumentation dans *Pratiques* s'est construit au fil des sommaires une histoire diversifiée et au sujet de laquelle il faudrait plus de pages pour montrer qu'elle a peu à voir avec le hasard. Le rappel par « entrées d'analyse » qui suit est *un état* dressé sans commentaires des principaux axes (4).

a) L'analyse typologique : description d'une macro-structure argumentative distincte

– Mars 1980 : n°26, « Ecrire en classe ». Liliane Sprenger-Charolles : « Le résumé de texte ».

(2) Dont la contribution porte sur un type proche, l'explicatif, et non directement sur l'argumentatif.

(3) Convoquant les axes les plus divers : l'argumentation comme fait de discours, fait de communication, fait de langue, objet de développement, objet d'apprentissage, objet d'acquisitions, etc.

(4) Selon les cas, l'illustration est constituée par un numéro complet ou bien un article isolé. Nous avons choisi quelques titres qui nous ont paru exemplaires de l'axe d'analyse retenu. La liste ne peut pas, dans le cadre limité de cette présentation, être ni exhaustive ni véritablement analytique.

– Décembre 1987 : n°56, « Les types de textes ». Jean-Michel Adam : « Types de séquences élémentaires ».

b) L'analyse des discours argumentatifs (en réception et interprétation)

– Juin 1981 : n°30, « Pouvoirs des discours » (Affiche électorale, Discours publicitaire)

c) Les processus d'encodage et de production des discours argumentatifs

– Mars 1986 : n°49, « Les activités rédactionnelles ». Michel Charolles : « La gestion des orientations argumentatives dans les textes ».

d) L'argumentation comme objet discursif relevant d'une « nouvelle rhétorique »

– Décembre 1990 : n°68, « La dissertation ». Gérard Vigner : « Argumenter et dissenter : parcours d'une écriture ».

– Décembre 1994 : n°84, « Argumentation et langue ». Christian Plantin : « Notes sur une composition ».

e) L'argumentation comme domaine d'analyses linguistiques spécifiques

– Mars 1992 : n°73, « L'argumentation écrite ». Monique Dénervaud et Janine Jespersen : « L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite ».

– Mars 1995 : n°85, « Cohésion textuelle et reprises démonstratives ». A. Auricchio *et alii* : « L'anaphore démonstrative à fonction résomptive ».

f) L'argumentation à travers différents genres d'écrits

– Septembre 1996 : n°91, « Les fables de La Fontaine ». C. Masseron : « De quelques caractéristiques de l'argumentation dans *Les fables* ». Argumentation et genre littéraire.

– Juin 1997 : n°94, « Genres de la presse écrite ». A. Dubied et M. Lits : « L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ? ». C. Masseron : « L'argumentation : situations, participants et enjeux dans une chronique judiciaire ». La presse écrite comme support de genres argumentatifs sociaux.

– Décembre 1990 : n°68, « La dissertation ». Argumentation et genre d'écrit scolaire.

Et la didactique ?

Là encore nous ne consignerons que les quelques éléments d'orientation didactique qui suivent :

– Le débat oral, le travail de groupe, les stratégies de justification entre élèves, bref les interactions verbales entre élèves ont très tôt été retenues comme des situations scolaires d'argumentation à suivre, à favoriser, à analyser. Par exemple, Claudine Garcia-Debanç (1980) : « Argumenter à l'oral : de la discussion au débat ».

– L'argumentation et sa problématique rédactionnelle et scripturale comme enjeu d'apprentissage spécifique a également fait l'objet de multiples propositions d'activités didactiques. La première ou l'une des premières de ces propositions a consisté à développer tout un « cycle d'apprentissage » sur la pratique réfutative,

dans un numéro qui est justement à entrée pédagogique (n°53 : « La pédagogie différenciée »).

– Le lien entre l'argumentation et les faits de langue qui lui correspondent plus spécialement (connexion et cohésion discursives), enfin, a alimenté nombre d'articles didactiques. Voici l'un de ces articles dont le titre ne laisse aucun doute sur le contenu : « Quand il faut faire des concessions... Quelques suggestions pour une didactique de la concession » (C. Schnedecker, 1992).

Ce retour rétrospectif, outre la fierté je crois bien légitime qu'il peut susciter (5), a pour fonction de rappeler cette donnée fort banale que la livraison présente n'est pas un objet isolé, coupé : il a une histoire et celle-ci compte, pour une part non négligeable, dans l'appréhension du présent numéro. Les lecteurs qui suivent *Pratiques* depuis longtemps le savent bien et partagent – nous l'espérons – ce sentiment de fierté évoqué plus haut; mais peut-être était-il utile de rappeler quelques bribes de cette histoire aux plus jeunes d'entre nos lecteurs, ceux-là mêmes qui nous lisent grâce à la médiation bienveillante de leurs conseillers, formateurs et inspecteurs. A cet égard, est-il encore nécessaire de rappeler l'inadéquation de la formation initiale des étudiants « littéraires » et des épreuves du CAPES de Lettres aux exigences théoriques et pratiques des discours argumentatifs, ces derniers ne constituant qu'un exemple, particulièrement convaincant (6) il est vrai ? L'inadéquation est connue, dénoncée, documentée, argumentée (7)... elle dure toujours. Puisse ce numéro de *Pratiques* être perçu par les instances réformatrices comme un argument de plus susceptible de modifier enfin une situation intolérable.

Caroline MASSERON

(5) Etant donné une conjoncture institutionnelle et éditoriale loin d'avoir été toujours accueillante.

(6) Si j'en juge par les témoignages régulièrement recueillis dans ce sens auprès des professeurs stagiaires et de leurs formateurs. A noter que les premiers d'entre eux ont passé le bac de français avec l'épreuve du résumé de texte suivi de la discussion et que c'est à leurs yeux une donnée très importante pour expliquer leur déphasage actuel devant l'argumentation (associée à la nouvelle épreuve). Cela signifie-t-il qu'il suffira d'attendre les premiers stagiaires à avoir connu la nouvelle épreuve du bac pour toucher des stagiaires formés... par le lycée et non par l'université ? En termes de représentations sur la formation *professionnelle*, l'argument est en tout cas assez intéressant à écouter.

(7) André PETITJEAN (1991) : « Formation initiale : l'exemple du CAPES de Lettres Modernes », *Pratiques* n°71, METZ : diffusion CRESEF, pp. 88-112.